



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES  
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 21 Mai 2026  
L'an deux mille vingt-six, 18 heures 00

Nombre de Conseillers

- En exercice 7
- Présents 6
- Votants 7
- Absents 0
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BARRIERE Joël
- BALDINI Murielle
- GUILLEMETTE Thierry
- LALOT Lydie
- DOUROV Dominique
- RAHAB Razika

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur BARRIERE Joël a été nommé secrétaire de séance

Date de Convocation : 12-05-2026

Date d'affichage : 12-05-2026

*→ par procuration à Monsieur BARRIERE Joël.*

Objet : D-2026-05-05 : Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, suite à la délibération D2026-05-04 en date du mai 2026, il y a lieu de désigner 24 membres inscrites dans la liste des contribuables de la Commune pouvant constituer la commission communale des impôts directs pour la durée du mandat du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose :

Délégués Titulaires : MME BALDINI MURIELLE – MR MERLOO WILLEM – MME DEMARIA MARIE JOSEE – MR FREDY JEAN JACQUES – MME DUBOIS MONIQUE – MR HOU PIN WILLIAM – MR NIEL PATRICK – MR DUMAS JEAN LUC – MR LAGUERRE ERIC – MR RODRIGUEZ ROGER – MME PISCIOTTA PATRICIA – MR DELBAUVE ROBERT -

Délégués Suppléants : MME RAVAILLER SIMONE – MR GUILLEMETTE THIERRY – MME RAHAB

RAZIKA – MR DOUROV DOMINIQUE – MME GRITTERET JOËLLE – MR FRELAUT CHRISTOPHE – MR

006-210001076-20260521-158202005003-DE  
Reçu le 22/05/2026

VALETTE JOSEPH – MR LEBRETON PATRICK – MR ESPECHE FRANCOIS – MME GASIGLIA MIREILLE -  
MME GASIGLIA MARIE HELENE – MME MERLOO VIRGINIE

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Désigne membres titulaires et suppléants ci-dessus énoncés.
- Cette commission sera composée de Monsieur le Maire ou son adjoint délégué,
- Dit que ladite commission sera établie pour la durée du mandat du Conseil Municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes

*[Handwritten signatures in blue ink]*

*[Handwritten signature in blue ink]*



**AR Prefecture**

006-210601076-20260521-D82026805805-DE  
Reçu le 22/05/2026